

# Démarche de participation citoyenne

## sur le projet Parc Blandan

2ème atelier de concertation

Mardi 28 juin 2011 – Université Lyon 2 (Parc Blandan) – 18h30 à 21h00

### Synthèse des échanges

#### L'objet de la séance

L'objectif de cette démarche de concertation est d'approfondir avec les habitants et acteurs du quartier la proposition d'aménagement du parc Blandan de l'équipe paysagiste *Base*, avant finalisation de l'Avant Projet. Ce deuxième atelier se situe dans la continuité du temps de travail du 8 juin dernier qui portait sur les usages et la revitalisation du site. Ce deuxième atelier a permis d'entrer plus en détail dans les thématiques : ouvertures sur la ville et clôtures, circulation à l'intérieur du Parc, revêtement de sol, coexistence entre les différents publics...

#### Les participants

Une quarantaine de personnes a participé à ce nouvel atelier : sensiblement les mêmes personnes que la fois précédente mais avec une présence renforcée des associations (Les Recycleurs, Passe Jardin ...).

#### Les intervenants

- **Gérard Claisse**, Vice Président du Grand-Lyon, en charge de la Participation Citoyenne
- **Bertrand Vignal**, Paysagiste, Base
- **Laurence Roux-Moschetto**, Chef de projet pour le Parc Blandan à la Direction de l'aménagement du Grand Lyon
- **Paul Hallé, Yann Crespel, Myriam Poitou, Zeina Habet** Kaleido'scop (prestataire retenu par le Grand-Lyon comme tiers animateur-facilitateur de la démarche de concertation).

#### 1 Accueil

Les participants découvrent l'ensemble des productions du premier atelier de concertation en déambulant dans la salle.

#### 2 Ouverture de la séance

Gérard Claisse s'est exprimé au nom du Grand Lyon. Il a mis en relief les nouvelles pistes de travail qui se sont imposées lors du précédent atelier : des questions autour des activités artistiques et culturelles, d'autres sur l'eau et la biodiversité. Il a également souligné l'une des tendances qui se dessine pour ce parc : éviter la privatisation de l'espace public au profit de telle ou telle activité. Ce parc sera bien « ouvert à tous ».

Gérard Claisse rappelle que **la démarche de concertation ne porte pas sur le bâti.**

Un comité de pilotage examinera plusieurs propositions en septembre à ce sujet. Il est question d'y installer éventuellement la Maison Rhodanienne de l'Environnement (sachant par ailleurs que plusieurs sites sont envisagés : le Carré de Soie, la Confluence ou le parc Blandan).

### **3 Donner suite aux productions de l'Atelier 1**

C'est au tour de Bertrand Vignal de prendre la parole. Après un retour sur les productions de l'atelier 1, il présente plus en détail l'évolution de la programmation des dalles et les études acoustiques.

#### **► Retour sur les productions de l'Atelier 1 :**

L'équipe de paysagistes se rend régulièrement sur le site du Parc Blandan pour s'imprégner des ambiances et croiser ces impressions avec les tendances qui se sont dessinées lors du premier atelier. Ces ambiances ont permis d'orienter le projet – tel usage à tel endroit –, de repérer les zones ensoleillées et les zones d'ombres, de développer l'imaginaire...

#### **Quelle(s) nature(s) dans le Parc ? (voir photos en annexe)**

Bertrand Vignal projette des photos de « nature dans le parc », qu'il commente :

- Une vue prise à partir d'un bastion . On y voit « le front forestier » et la friche qui s'est développée, un mur qui s'est re-découvert.
- Une vue de l'ancien champ de manœuvre gagné par la végétation
- Une vue de l'esplanade où l'on aperçoit les anciennes prisons et la cantine. Une rampe permet d'y accéder.
- Une vue en plongée, vers les douves où apparaissent les murs du fort envahis par la végétation.
- En contrebas de la rue du Repos – rue de l'Epargne, les anciennes casemates : grand alignement de platanes. A terme, ce site est envisagé comme solarium.
- Une image d'arbres en mauvais état qu'il faudrait remplacer. Cet espace devra accueillir une nouvelle structure paysagère.
- Une photographie au pied des platanes pour présenter le « jardin bas », à savoir le « jardin horticole ». Un mur sépare le site de la rue de l' Epargne.
- Une image prise à côté de la rue Sardou (entrée nord est du site), le long des remparts. Cet ancien accès pourrait être ré-ouvert pour traverser le site, repasser par l'aire de jeux (sur le parvis) sans passer par l'accès Sardou.
- Une vue sur l'ancien terrain de sports au pied des douves (partie sud est). C'est ici que pourraient se situer les grandes prairies.
- Une vue sur les dalles, au pied des « tours » : une structure qui est déjà en place et que l'on garderait.

Les photos du site ainsi présentées permettent d'introduire les ateliers du 28 juin, à savoir un travail autour de la représentation de la nature en imaginant les « ambiances » du parc.

Puis, Bertrand Vignal reprend les points saillants des propositions faites lors du premier atelier :

- **Eviter l'artificiel.** Conserver une gradation : un peu tenue et travaillée de « manière naturelle »
- **Pelouses et prairies :** les pelouses doivent être accessibles, tandis que les prairies le seront plus difficilement (« interdites » une partie de l'année le temps de la floraison). La proportion pelouse / prairie sera à retravailler.
- **Pelouses et glacis :** on peut envisager de réduire la proportion « pelouse » et travailler sur des percées dans un sens ou l'autre.
- **Plantes grimpanes et collection de mûriers :** ce sont des palettes végétales qui peuvent être intégrées.

### La question de l'eau

- La question de **la récupération de l'eau de pluie** est apparue dans le premier atelier. Bertrand Vignal précise que ce site est drainant et qu'en conséquence, l'équipe a plutôt pris le parti d'un « jardin sec ». Il est toutefois possible de récupérer l'eau qui coule sur les surfaces imperméables.
- **Les fontaineries** seront renforcées
- **Cascade :** cette idée n'est, à ce stade, pas retenue. Outre les équipements complémentaires à mettre en place (fontainerie, pompe), cette idée est en contradiction avec l'idée d'« éviter l'artificiel ». Toutefois, il peut être envisagé de conduire l'eau vers la friche (créer une mare).

### Quels usages, sur quels espaces ?

- **Un mobilier** pourrait être décliné pour plusieurs types d'usages : table d'échec, pique-nique, possibilité de s'allonger...
- **La dimension culturelle et artistique :** il n'est pas prévu d'intervention artistique à ce stade. Dans l'avenir, le lieu qui semblerait le plus propice pour une telle programmation serait l'espace des « dalles » (qui présente moins de conflit en terme de « patrimoine » que le fort). Il faudrait travailler sur le contenu de l'offre culturelle : nature ? histoire du fort ? On peut également travailler sur la mise en valeur de certains points par la signalétique ?
- **Les douves** seront dédiées aux usages sportifs.
- **Des toilettes** sont bien sûr prévues sur le site (à côté de l'aire de jeu, des dalles, du fort)

#### ► Programmation des dalles

Bertrand Vignal s'attarde sur une partie du site qui a un peu évolué : les « dalles » . L'équipe de paysagistes travaille sur une typologie d'actions sur les dalles : casser, replanter ou scier, amender la terre afin que la végétation reconquière la dalle.

L'équipe a également pris le parti de clarifier les usages en répartissant les ambiances par lieu :

- les dalles au centre seraient « polyvalentes » en terme sportif (foot, tennis...),
- un terrain de badminton serait placé à un endroit stratégique,
- un endroit serait réservé au ping pong etc.
- le mur existant pourrait permettre jeux de balles et ballons (tennis, basket contre le mur).

Bertrand Vignal présente enfin les grandes évolutions : le skate parc, initialement imaginé à proximité des habitations, sera construit plutôt au centre afin de prévenir tout conflit d'usage.

L'équipe prévoit aussi un « fitness d' extérieur » pour cet espace plutôt consacré aux activités sportives. .

### ► **Présentation d'études acoustiques**

L'association **Acoucité** ([www.acoucite.org](http://www.acoucite.org)) a été sollicitée dans ce projet d'aménagement du Parc Blandan pour son expertise de la mesure du bruit. Elle a fait une simulation de l'impact sonore du côté de la rue de l'Epargne selon qu'on enlève la clôture ou que l'on procède à une percée. Si on choisit d'ouvrir le parc, il faudrait garder 1m à 1m20 de hauteur clôture pour faire obstacle au bruit.

A la suite de ces apports, Bertrand Vignal interpelle les participants dans leurs réflexions et leurs productions pour ce deuxième atelier,:

- **En s'inspirant des images** – issues pour la plupart de la ville de Lyon - placées sur les tables des ateliers, les participants se sont interrogés sur **leur représentation de la nature** : exemple : un parterre travaillé sur le front forestier ? Des ronciers sur la friche ? Quel intérêt ? Trop de chemin ? Boisement plus ouvert ? Une nature moins diversifiée ?
- **En travaillant sur les cheminements**, les participants se sont interrogés sur les accès et les revêtements de sol (exemple : le centre de la place devrait-il être bétonné ? en stabilisé ?). Les participants ont également imaginé les flux sur le site : à ce stade un chemin de ronde au-dessus du fort permettra de desservir les espaces et permettra des connexions vertes entre les chemins concentriques. On peut se demander s'il y a trop de chemins ? si certains espaces sont mal desservis ? si le front forestier doit être accessible ou être mis à distance ?
- Enfin, les participants se sont interrogés sur les **clôtures** du parc. De quel type : fermée ? transparente ?

### ► **Echanges avec les participants**

#### > **Le jardin nourricier**

→ Réponse de Bertrand Vignal : l'idée d'un jardin nourricier dans un parc public avait été proposée. Mais en prenant la mesure de certaines contraintes – notamment pour la cueillette (DDASS et autres organismes) - , cette idée a été transformée en jardin horticole sec. Par ailleurs, cet endroit, bien qu'ensoleillé (et donc propice à cet usage), est très pollué (la terre) en raison des usages précédents. On reste dans l'attente d'une étude plus approfondie du sol.

#### > **Accès boulevard des Tchécoslovaques / le 5<sup>ème</sup> Bastion**

→ Réponse de Bertrand Vignal : Le périmètre d'intervention de l'équipe 'se limite au parc. Mais l'attrait du futur parc est évident et des études sont envisagées.

→ Complément de Laurence Roux-Moschetto : les échéances sur l'étude concernant le boulevard des Tchécoslovaques seront plus longues que sur l'aménagement du Parc. Le projet Parc Blandan a permis de se ré-interroger et les réflexions se dirigent vers un axe mode doux (les rue de l'Epargne / rue du Repos seraient restructurées en réseau secondaire).

→ Réponse de Gérard Claisse : cette entrée du Parc prend de plus en plus d'importance depuis l'aménagement du site. En conséquence elle prend du poids dans la représentation politique du parc.

## 4 Les ateliers et matériaux recueillis

Paul Hallé s'exprime au nom de la coopérative Kaleido'scop et présente la démarche de ce deuxième atelier de concertation. : les participants sont répartis dans des groupes – constitués de manière aléatoire selon quatre couleurs, toujours dans l'objectif de faire émerger de nouvelles idées en incitant des personnes qui ne se connaissent pas à se rencontrer et à produire ensemble.

**Dans un premier temps**, les participants sont amenés à réfléchir sur les accès et les cheminements sur la base de plans où figurent les différentes entrées, chemins et clôtures existantes. Ils devront se demander comment on accède au parc ? Quels cheminements dans le parc ? Quelle(s) nature(s) dans le Parc ? Quelle(s) nature(s) de clôture et à quel endroit ? Quels types de revêtements pour quels usages ? (nature des sols).

### → Matériaux recueillis

#### Groupes jaune et rouge.

La présence dans les ateliers, au moment notamment des travaux en sous-groupes, des professionnels du cabinet BASE s'est révélée très positive. Elle permet un positionnement équilibré et permet de bien cadrer les espaces ouverts à la créativité des participants (évitement des « fausses pistes »).

#### Accès au parc – tour extérieur

- Penser à tous les niveaux à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- Les accès :
  - o Bien considérer et traiter différemment les accès principaux et les accès secondaires.
  - o Attention à l'entrée Lamothe (virage rue de l'Epargne qui est dangereuse).
  - o Entrée porte du château, faire une signalisation adaptée et passage réservé piétons
  - o Sécuriser. 2 ouvertures transparentes sur la rue de l'Epargne.
- Fermeture/Sécurité :
  - o Nécessité exprimée de fermer le parc la nuit.
  - o Places minérales qui risqueraient d'être occupées ( !). Problème de sécurité évoqué.
- Les clôtures :
  - o Square de proximité, proposition de le clôturer.
  - o Clôture : partie basse en dur et grille au dessus. Construire des murs à la lyonnaise (pisé et tuiles)
- Proposition d'un déplacement des limites du Parc.
- Différencier les revêtements en fonction des accès :
  - o « gorrhe » sur accès secondaires / béton sur accès principaux.
- Les 2 roues :
  - o Les vélos pourraient être stationnés aux entrées.
  - o Proposer des sortes de chicanes aux entrées du parc
  - o Entrée rue des Tchécoslovaques réservée pour les vélos.

#### Cheminements et ambiances – tour intérieur

- Les cheminements :
  - o Les cheminements internes doivent être également accessibles aux handicapés.
  - o Distinguer des cheminements larges et des cheminements étroits.
  - o Prévoir des passages transversaux entre le Parvis rue du Repos et le côté Sardou
  - o Les cheminements doivent éviter les angles droits.
  - o Proposition de laisser cheminer les gens librement en étape 1 avant de matérialiser les chemins sur les passages les plus utilisés
  - o Ne pas utiliser le terme de « ring », préférer « chemin d'enceinte ».

- Les revêtements :
  - o Privilégier les revêtements sans galets (pas pratiques, peu confortables et dangereux)
  - o Proposition de réaliser le revêtement Place d'armes en gorrhe (plusieurs teintes ?)
- En faire un parc piéton où on accepte les vélos (style parc & jardin ( !))
- La nature, les espaces verts :
  - o Ambiance pelouse et prairies équilibré. Prairies sur des espaces réduits.
  - o Arbres et fleurs – pelouse avec grands arbres pour ombre
  - o Le sauvage doit être favorisé

*Entendu : le Parc devrait s'appeler Parc Lamothe, du nom du château*

**Puis, dans un deuxième temps** et par le biais d'une série de photographies, les participants doivent expliquer en quoi l'ambiance qui s'en dégage leur plaît ou non. Pour poursuivre cette réflexion, il leur est proposé d'associer « une photo d'ambiance à un endroit dans le parc » en s'interrogeant comme suit :

- localisation des ambiances à partir des usages ? (ambiance prairie ? ambiance de forêt ? ambiance des dalles ? ambiance square ?)
- Quelle(s) ambiance(s), quels usages plus spécifiquement pour l'esplanade ?
- Qu'est-ce qu'on entend par espace pédagogique ? comment cela se traduit-il ? jardin ? patrimoine ? signalétique ?

## → Matériaux recueillis

### Groupes vert et bleu

**Accès et cheminements**, (*la questions des accès et des cheminements a beaucoup interrogé sur l'aménagement des alentours du parc*) :

- Discussions
  - o les positionnements côté « place polyvalente » : certains souhaitent inclure le « square de proximité », la « cour des associations », pour des raisons de « sécurité »... (pas de consensus)
  - o Places de stationnement : est-ce qu'il y en a assez ? Assez de places pour les personnes à mobilité réduite ?
- Propositions :
  - o Accès Est, pont piéton pour accès direct depuis le côté Est des voies de chemin de fer... (et donc un accès plus direct depuis ces quartiers mais aussi depuis le futur tracé du T4)
  - o Supprimer une partie du boulevard des Tchécoslovaques pour le transformer en places de parking (questionnements sur la nécessité au vu de l'idée d'un parc de proximité)
  - o Rue du Repos, rajouter une piste cyclable
  - o Accès « entrée du château », les participants du groupe sont plutôt d'accord avec l'intervention du paysagiste proposant que cette entrée devienne un accès important, à condition que des mesures visant à ralentir la vitesse soient mises en œuvre Rue du Repos (Piste cyclable, Passage piéton, limitation de la vitesse à 30km/h)

### Nature des clôtures

- Clôture, s'inspirer du parc du Vinatier (l'important c'est de ne pas les voir) ou de l'hôpital Saint Jean de Dieu, ... « c'est magnifique »

- Rue du Repos : créer un petit mur avec des vitres (question sur l'entretiens de vitres...)
- Entrée du château (entrée directe vers le château..) ; elle pourra contribuer à diminuer la vitesse aussi...

### **Revêtements des chemins et places**

- Vigilance demandée pour personnes malvoyantes : ne pas prévoir d'éclairage au sol.
- Sur la Place polyvalente (gorrhe, sable..)
- Eventuellement de petites plaques en bétons (comme autour du lac d'Annecy...)
- Réserver quelques pistes aux vélos uniquement (comme au parc de Gerland..)

### **Orientation**

- Implantation de bornes interactives

### **Post – it**

- Envisager un accès direct depuis Garibaldi
- Permettre l'accès depuis le tramway T4 : 5<sup>e</sup> bastion, pont piéton accès Est
- Souhait d'un parking sur le boulevard des Tchécoslovaques
- Pas de cheminements dans la zone boisée
- Ambiances :
  - o côté « jardin nourricier », on affirme l'ambiance « prairie »
  - o côté rempart/friche : pas de cascade mais une forme de ruisseau /torrent avec des pierres près des remparts, vers la friche
- Grand ring, revêtements dalles (photo du parc de Barcelone)

## 5- Restitution / Préconisations

<p><b>Accessibilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De manière générale, il faudrait améliorer l'accès en « amont » du parc :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un parking organisé du côté du boulevard des Tchécoslovaques.</li> <li>- Un accès possible par le Tramway T4 du côté de l'entrée Est.</li> <li>- En plus des accès existants : un accès par Garibaldi (dans le cadre de son réaménagement, il y aura sans doute des accès bus).</li> </ul> </li> <li>- Travailler sur l'accessibilité des handicapés au niveau des entrées mais aussi des cheminements (que le parc soit accessible à tous et partout).</li> <li>- Entrée près du château : du fait du dénivelé, il faudrait faire en sorte qu'elle soit praticable en réduisant dans le même temps le « danger » (virage)</li> </ul> <p><b>Circulation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ralentir le flux et la vitesse des voitures autour et au niveau des ponts d'accès.</li> <li>- Pour les vélos : une traversée envisageable entre le parvis ouest, l'entrée de la rue Sardou et le côté du boulevard des Tchécoslovaques.</li> </ul>	<p><b>Nature :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pelouses : avec des arbres pour avoir de l'ombre.</li> <li>- Prairies sur une surface raisonnable, composées d'herbes et de jachère fleurie .</li> <li>- Mêler les ambiances :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la « cour des associations » : un mélange « béton-végétaux ».</li> <li>- Dalles de béton au milieu de la végétation.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Revêtements de sol :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'entrée : galets lisses (mais pas à l'intérieur du Parc)</li> <li>Sur la friche : sentier à base de dalles végétalisées par interstices.</li> <li>- Sur le chemin de ronde / chemin d'enceinte : différents revêtements pour marquer la différence entre ceux qui roulent et ceux qui marchent.</li> <li>- Du gorrhe ou du sable sur les accès secondaires</li> </ul>
<p><b>Cheminements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de sentier au milieu des prairies / friche végétale.</li> <li>- Pas de remarques sur les sentiers principaux.</li> <li>- Des cheminements différenciés : cheminements « larges et étroits » sont appréciés.</li> <li>- Tondre des passages à l'intérieur des prairies.</li> </ul>	<p><b>Clôture :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un véritable casse-tête pour certains groupes : le mur n'est pas beau mais il protège du bruit. Un groupe est partisan d'un parc au calme.</li> <li>- Combiner des murs à condition qu'on respecte un critère esthétique :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- pisé avec des tuiles romaines,</li> <li>- pierres dorées pour le mur « rue du Repos – rue de l'Europe » (réutiliser les pierres des bâtiments détruits).</li> <li>- Mur transparent du côté de la rue de l'Épargne.</li> </ul> </li> <li>- Fermeture /sécurité :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clôturer le parc la nuit : fermer les 2 entrées principales</li> </ul> </li> </ul> <p>Déplacer la clôture sur la partie basse pour fermer l'accès à la place polyvalente.</p>

Cette restitution a suscité quelques remarques :

### → Le mur le long de la rue de l'Épargne :

L'équipe s'oriente vers la conservation du mur. La réflexion portera donc sur l'habillement de ce mur (en fonction du budget) : système de fenêtres / d'ouvertures pour laisser voir le patrimoine ? Un mur végétalisé ?

Un participant propose de « tagger intelligemment », un autre exprime son enthousiasme vis-à-vis des équipements « de l'Hôpital du Vinatier » (parallèlement au T2).

### → Gestion du parc

Gardien ? Police municipale ? Parc géré par la ville de Lyon ? La question est en train d'être étudiée.

## 5 Le mot de la fin

Gérard Claisse remercie l'assemblée pour sa participation. Il souligne les points de convergence :

- Circulation à hauteur du château à apaiser
- Equilibre entre prairies / pelouses
- Cheminement en dur et cheminements secondaires en « gore » (en prenant en compte l'accessibilité de ces cheminements pour les personnes handicapées)
- La question de l'accessibilité : personnes handicapées, considérer le vieillissement de la population par exemple.
- Questions en suspens : l'eau, la culture

Gérard Claisse précise que les réflexions et le travail ne s'achèvent pas avec ce deuxième atelier : à ce stade, ont été validées des intentions. Un comité de pilotage sera organisé à la rentrée, plus particulièrement consacré au bâti.

Il rappelle en outre le calendrier du projet et des travaux :

- Automne 2011 : travaux préparatoires (démolition).
- En septembre / octobre : le projet sera présenté de manière succincte
- En fin d'année sera organisée une réunion publique au moment où le projet sera validé dans sa phase technique.
- Entre temps l'ensemble des demandes va être analysé
- 2012-2013 : 1ère phase des travaux : esplanade et douves.
- Été 2014 : livraison de l'espace et début des travaux au niveau du fort.

Pour conclure, Gérard Claisse remercie Bertrand Vignal pour son travail remarquable, l'équipe du Grand Lyon et celle de Kaleido'scop qui a notamment animé ces dernières phases d'ateliers dans la bonne humeur.